

Qui va dicter le développement après 2015 ?

Nina Schneider **Les 15 et 16 avril se rencontrent à Mexico City les gouvernements des pays donateurs et récipiendaires de l'aide, avec tous les acteurs importants de la coopération au développement. A cette occasion, les pays de l'OCDE aimeraient se profiler comme les artisans effectifs d'un agenda post-2015.**



Photo: Panos/Hedeur Netecny

Des écoliers au Bengale occidental (Inde) tirent de l'eau d'une citerne fournie par le groupe industriel Tata Steel. Les Etats donnent un rôle croissant aux multinationales, mais sans rien exiger en contrepartie.

Avant même que les contenus de l'agenda post-2015 n'aient été définis à l'ONU, la question se pose de qui sera en mesure de piloter et contrôler la mise en œuvre des objectifs. Et selon quels critères ? On parle aujourd'hui d'un « partenariat global » où tous les acteurs importants du développement – du Nord et du Sud, des secteurs public, privé ainsi que de la société civile – se partageraient la responsabilité du financement et de la mise en œuvre. L'implication accrue des multinationales devrait permettre aux donateurs traditionnels des pays industrialisés de se décharger de leurs promesses en toute bonne conscience.

Doubles standards douteux

L'idée d'une responsabilité commune partagée sonne mieux que ce qu'elle n'est en réalité. Le « Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement »¹ va présenter à la conférence de Mexico sa conception de ce que cela signifie. Certes, au long d'un processus de dix années jalonné de conférences à Paris, Accra et Busan, les pays donateurs traditionnels de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les pays récipiendaires ont pris des engagements sur un certain nombre de principes

fondamentaux de la coopération. Ceux-ci – sur le papier – octroient aux pays en développement le *leadership* dans la définition de leurs programmes de développement. Parallèlement, la société civile internationale s'est donné les Principes d'Istanbul², qui placent les droits humains, la justice sociale, la protection de l'environnement et la participation démocratique au cœur de la coopération.

Cependant, nouveaux rapports de force au plan international obligent, alors qu'ils ne s'étaient pas engagés jusqu'ici dans le processus, les BRICS et les acteurs de poids du secteur privé ont été invités à la conférence de Busan en 2011. Ils ont pu faire valoir leur point de vue, mais sans devoir prendre d'engagement en contrepartie. Le résultat, douteux, est l'émergence de doubles standards permettant « à tous les acteurs de jouer leur rôle spécifique en fonction de leurs possibilités » – autrement dit, de leurs intérêts propres.

Risque d'effritement

Fondamentalement, les ONG internationales ainsi qu'Alliance Sud saluent les efforts pour ancrer dans l'agenda post-2015 les principes élaborés en commun sur l'efficacité de la coopération³. En même temps, elles craignent que le « partenariat mondial » ne cimenter des relations inéquitables. Pour éviter cela, il convient que le secteur privé et les banques de développement se soumettent aux mêmes critères de responsabilité commune, transparence, renforcement des institutions locales et participation démocratique. Cela, sous la houlette des gouvernements en charge de la réalisation des droits humains et de l'environnement.

Le secrétariat du « partenariat mondial » est cofinancé depuis la conférence de Busan par l'OCDE et l'ONU. Il n'a jusqu'ici rien fait de convaincant. Le premier rapport sur la mise en œuvre des principes d'efficacité ne sortira que mi-mars. Les groupes de travail piétinent, la société civile attend toujours le deuxième siège promis dans l'organe de direction élargi de 18 à 24 personnes.

Une fois de plus le secteur privé sera courtisé. On ne sait pas encore si les ONG internationales pourront prendre la parole sur cette question. Toutes leurs contributions concrètes semblent rester lettre morte. Quant aux pays en développement du G77, ils ne sont guère enthousiastes à confier la direction de l'agenda post-2015 à un partenariat aussi déséquilibré. Ils préféreraient le Forum pour la coopération au développement (DCF)⁴ de l'ONU, jugé plus représentatif.

Si, comme cela semble se dessiner, la Conférence de Mexico n'accouche que d'un faible communiqué, c'est le fondement même d'un agenda du développement post-2015 porteur d'avenir qui risque de s'effriter.

1. <http://effectivecooperation.org>

2. <http://goo.gl/Ezrxo0>

3. <http://goo.gl/jRVGHs>

4. <https://www.un.org/en/ecosoc/DCF>